

## **COMITE DIRECTEUR**

---

**Réunion :** du lundi 21 août 2023 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

---

**Présidence :** M. PRUDHON.

---

**Présents :** MM. DROIT – ENCARNACAO - FIDON – LANCELOT – LEMERCIER  
(membre co opté) MALIVERNAY – MANGIN – PRETOT - TRIFIGNY -

---

**Excusés :** MM. BARREY –VARENNES.  
M. MOUGIN (salarié)

---

**Participent :** MM. BARBIER - BEGEL – TAVERDET (salariés).

---

Philippe PRUDHON ouvre la séance de ce Comité Directeur, premier de la saison 2023/2024 en présentant les excuses réceptionnées.

### **I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 juin 2023 et informations générales :**

Le Comité enregistre deux remarques formulées par M. Malivernay, concernant des documents annexés au dit procès-verbal, et les informations en réponse du Directeur administratif à ce sujet.

Hormis ces remarques, aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

#### **- Coupes de Haute-Saône Conseil Départemental :**

Le tirage au sort du tour préliminaire du Challenge du District seniors aura lieu dans le cadre de la réunion du Département Technique du District le samedi 2 septembre, à 10H00, et sera diffusé en direct sur la page Facebook de notre instance (tirage non présentiel).

Une proposition d'accueil des prochains tirages des coupes a été faite au Président du Conseil départemental, soit le jeudi 28 septembre ou le lundi 2 octobre 2023. A cette occasion, seront remises les dotations financières des coupes de Haute-Saône de l'édition 22/23. Une invitation officielle sera adressée aux clubs récipiendaires concernés.

- Football animation :

Comme chaque saison le district organise des réunions de « rentrée du foot animation », qui se tiendront au siège du District.

Ces réunions seront l'occasion de présenter l'organisation de ces catégories (des modifications vont être apportées), les règles de la saison 2023/2024 et d'échanger avec les éducateurs sur les objectifs des catégories concernées.

Afin d'optimiser l'organisation, des formulaires d'inscription via google form ont été adressées aux clubs.

Dates :

- Lundi 28 août 2023 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée du foot U13
  - o L'ensemble des responsables des équipes U13G sont invités à cette réunion.
- Lundi 4 septembre 2023 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée du foot U11
  - o L'ensemble des responsables d'équipes U11G sont invités à cette réunion.
- Lundi 11 septembre 2023 de 18h30 à 20h30 : Réunion rentrée du foot U7/U9
  - o Les responsables des catégories U7 et U9 sont invités à cette réunion.

- Commission Départementale des Arbitres :

La réunion de rentrée des arbitres seniors et jeunes se déroulera le vendredi 8 septembre 2023 à 18H30 au PHAJ/ FJT à Frotey les Vesoul.

A ce jour, les effectifs arbitres ne sont pas satisfaisants du fait du nombre insuffisant de renouvellements réceptionnés et/ou validés par le médecin du district (22 renouvellements enregistrés et validés à ce jour).

Une session de formation FIA (Formation Initiale en Arbitrage - examen arbitre de District) sera organisée au siège du District à Vesoul, comme ci-dessous : les vendredi 17 novembre au soir, samedi 18 novembre journée entière, et les vendredi 24 novembre au soir et samedi 25 novembre 2023 journée entière.

- Formation Feuille de Match Informatisée :

Une formation FMI des nouveaux dirigeants et aux personnes désirantes de réaliser un « recyclage » se déroulera en septembre 2023 au siège du District à Vesoul (date à fixer).

- Formation logiciel Foot club :

Une formation à l'attention des clubs est envisagée en début de saison.

Les modalités restent à travailler et à fixer.

- Recrutement au District sous statut « contrat d'apprentissage » :

Le Président expose le sujet et l'historique du besoin de cette proposition de recrutement, lesquels ont fait l'objet d'une première présentation et d'un avis favorable émis par le Bureau du District du 19 août dernier. Les propos du Président sont complétés par plusieurs interventions des techniciens du District, vis-à-vis de modalités concrètes de travail et d'actions.

Une présentation du parcours et du projet de M. Thomas Parmentier, ayant adressé une candidature, est faite (projet de formation BPJEPS APT – Activités Physiques pour Tous).

Après un large tour de table au cours duquel chaque élu peut s'exprimer, le recrutement sous statut d'un contrat d'apprentissage de M. Parmentier est validé, pour une prise d'effet envisagée au 1<sup>er</sup> septembre 2023, sous réserve de la complétude et de l'enregistrement du dossier administratif.

La durée du contrat d'apprentissage est la saison 2023/2024.

## **II) Présentation et composition des commissions pour la saison 2023/2024 :**

Le Comité Directeur prend connaissance de la composition des commissions au titre de la saison 2023/2024 avec les éléments connus à ce jour :

### Observateurs CDA :

Arrêt réceptionné de monsieur Sébastien Normand.

### CDTIS :

Arrêt réceptionné de monsieur Jean-Yves Falchier.

Candidature réceptionnée de Marc Lemercier.

*Le Comité Directeur valide la candidature ci-dessus réceptionnée.*

\*\*\*\*\*

Candidatures de Mr Jordan Barrey/commissions CSR et Statut de l'arbitrage :

Plusieurs interventions parmi les membres du Comité Directeur apparaissent, faisant état du manque d'assiduité et la participation très réduite de l'intéressé en sa qualité d'élu du District depuis le début de la mandature 2020/2024.

A l'issue, un vote est réalisé (résultat : 7 avis non – 3 abstentions).

*Le Comité Directeur donne un avis défavorable à ces candidatures.*

\*\*\*\*\*

Il est évoqué la proposition visant à étoffer certaines commissions, en vue d'une première prise de contact par certaines-certains membres/dirigeants de clubs aux différentes commissions du District, mais aussi possiblement poursuivre cet engagement lors de la mandature prochaine.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature par courrier au secrétariat du District.

Il est rappelé l'obligation statutaire qui fixe une cotisation annuelle de 25 Euros pour chaque membre de l'association.

A cet égard, et conformément aux statuts du District, des rappels ont été effectués à l'attention des membres qui n'ont pas adressé leur règlement, au titre de la saison 2022/2023.

**Le défaut de règlement au 30 septembre 2023 entrainera la radiation des intéressés dans la/les commissions concernées à compter de cette date.**

**III) Présentation de la saison sportive saison 2023/2024 :**

Il est à noter que les engagements saison 2023/2024 dans leur ensemble sont en augmentation.

Compte tenu des modifications régulières apportées aux engagements, les données précises seront communiquées lors du prochain Comité Directeur.

**IV) Tableau des montées / descentes championnats seniors au titre de la saison 2023/2024 :**

Sur proposition de la commission Sportive et Développement, présentation du tableau montées/descentes championnats seniors de la saison 2023/2024 (voir document annexe).

*Le comité approuve à l'unanimité le document tableau montées/descentes championnats seniors saison 2023/2024 (voir document annexe).*

Ce document sera envoyé par courriel et paraîtra sur le site.

**V) Tableau des obligations statut équipes de jeunes au titre de la saison 2023/2024 :**

Sur proposition de la commission Sportive et Développement, présentation du tableau des obligations statut équipes de jeunes saison 2023/2024 (voir document annexe).

*Le comité approuve à l'unanimité le document tableau obligations équipes de jeunes saison 2023/2024 (voir document annexe).*

Ce document sera envoyé par courriel et paraîtra sur le site.

**VI) Statut financier du district au titre de la saison 2023/2024 :**

Après échanges et propositions faits sur le sujet au niveau de quelques ajustements, le comité approuve à l'unanimité le document statut financier saison 2023/2024 (voir document annexe).

Il est rappelé que le Comité Directeur avait décidé de ne pas modifier le statut financier sur la fin de mandature.

Ce document sera envoyé par courriel et paraîtra sur le site.

#### **VII) Statut obligation éducateurs D1 au titre de la saison 2023/2024 :**

Après échanges et propositions faits sur le sujet au niveau de quelques ajustements, le comité approuve à l'unanimité le document statut obligation éducateurs D1 saison 2023/2024 (voir document annexe).

Ce document sera envoyé par courriel et paraîtra sur le site.

#### **VIII) Présentation caisse de péréquation arbitrage saison 2023/2024 :**

Michel Malivernay trésorier du District, expose et rappelle les diverses modalités de ce dispositif, mis en œuvre au titre de la saison 23/24, tel que cela a été fait lors de l'assemblée générale du 24 juin 2023.

La caisse de péréquation concerne les frais d'arbitrage pour tous les matches de championnat arbitrés par des arbitres officiels pour les catégories seniors, U18 et U15.

En revanche pour tous les matches de coupes seniors et jeunes, lorsqu'un arbitre officiel est désigné, le club recevant doit lui demander de rédiger une feuille de frais et régler en totalité à l'aide de la feuille de frais présentée.

Un courrier sera adressé prochainement aux clubs afin de préciser les modalités et les appels de fonds.

#### **IX) Priorité(s) actions saison 2023/2024 :**

Un large échange s'engage autour des actuels axes administratifs et sportifs, au cours duquel chaque membre du Comité peut s'exprimer.

L'élaboration de priorisation sur la saison 23/24, dernière de l'actuelle mandature, reste nécessaire, avec un calendrier prévisionnel de mise en œuvre lié aux possibilités humaines et matérielles pour une réelle mise en place.

Plusieurs axes jugés prioritaires ont déjà été abordés, et Michel Malivernay revient notamment sur la gestion et l'amélioration de l'environnement des rencontres, notamment dans les catégories jeunes ; mais aussi l'arbitrage des jeunes par les jeunes, ... Il convient de poursuivre les réflexions qui ont déjà été lancées sur ces deux thèmes, lesquels associent plusieurs commissions et intervenants.

L'amélioration du fonctionnement administratif des clubs en lien avec l'utilisation du logiciel Foot club, FMI et la digitalisation est aussi un axe à travailler.

Également, le Président rappelle que lors de l'assemblée générale du District de juin 2022, a été présenté un bilan de réalisation des axes fixés pour la mandature 2020/2024, évalué très positivement mais non complètement finalisé, et qu'il convient de poursuivre.

Une réunion sera très rapidement organisée afin de statuer sur les priorités d'actions à mettre en œuvre jusqu'au mois de juin 2024, lesquelles feront l'objet d'une reprise lors des travaux de l'assemblée générale d'hiver du District en janvier 2024.

**X) Calendriers à venir/questions diverses :**

- Dates des prochaines réunions du Comité Directeur :

Lundi 16 octobre 2023 à 18H30.

Lundi 4 décembre 2023 à 18H30.

- Date de l'Assemblée Générale d'Hiver du District :

Date proposée : samedi 6 janvier 2024 à 9H00, sous réserve de disponibilité de la salle de réunion de l'espace Villon de Vesoul.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H30.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**